

Mercredi 03.04.19 | 52^e année | N° 11

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Violaine Blétry-
de Montmollin

L'avenir est en marche !

Cette période de réformes cantonales nécessite de mettre en avant nos capacités d'écoute, nos talents de négociateur et nos qualités de rassembleur si nous voulons fédérer tout un canton vers la réussite !

La constitution de régions fortes, le positionnement d'un pôle urbain d'importance en Suisse et donc inévitablement les fusions de communes, font aussi partie du processus de reconstruction ! En 10 ans, notre canton a passé de 62 à 31 communes. Cette dynamique ne semble d'ailleurs pas vouloir s'arrêter avec Neuchâtel qui deviendra, dès le 1^{er} janvier 2021, la 4^{ème} ville de Suisse romande avec 45'000 habitants. Nous aurons alors la responsabilité de devenir sur le plan économique, touristique et résidentiel le véritable moteur de l'agglomération neuchâteloise !

Mais comme nos entreprises, nous devons nous positionner sur un marché toujours plus concurrentiel, celui des territoires. Le Conseil d'Etat l'a bien compris puisqu'il vient de signer avec les communes des accords de positionnement stratégique qui profilent les atouts des régions neuchâteloises.

Les communes se rassemblent pour prendre en main leur destin, les régions se profilent pour générer des richesses, le canton redessine son territoire et réussit ses réformes ...

L'avenir est en marche !

Violaine Blétry-de Montmollin
Directrice de l'Agglomération



Le 30 avril prochain, le Tour de Romandie fera de nouveau vibrer Neuchâtel lors d'un prologue d'anthologie. (Photo Keystone)

Venez les encourager !

A un mois du prologue du Tour de Romandie, qui se disputera en plein centre-ville de Neuchâtel, tout est prêt pour que le public puisse profiter pleinement du spectacle. Des navettes lacustres gratuites seront mises sur pied entre St-Blaise, Hauterive, le port du Nid du Crô et la place du Port, où se dressera le village du Tour. Il est en effet fortement conseillé d'emprunter les transports publics pour venir encourager les cyclistes ou se rendre à Neuchâtel le mardi 30 avril.

Les coureurs s'élanceront entre 15h et 17h30 pour un contre-la-montre de 3,9 km qui les verra notamment gra-

vir la colline du Château. Mais la fête débutera dès 13h sur la place du Port, avec de nombreuses animations sportives, visuelles et musicales. Le lendemain, la tension ne baissera pas avec, dès 11h, la présentation des équipes, signatures, caravane publicitaire et enfin le départ de la première étape direction La Chaux-de-Fonds.

En bus ou en bateau

Pour que la fête soit belle, la Ville de Neuchâtel et TransN ont mis en place des solutions sur mesure afin de favoriser la mobilité en transports publics, avec un service de «bateaubus» 100% gratuit entre St-Blaise et la place du Port.

A noter que plusieurs lignes de bus verront leur trajectoire modifiée le temps du contre-la-montre. La ligne 102 ne sera pas desservie, de même que la place Pury. Toutes les informations nécessaires figurent dans le dépliant encarté dans ce numéro.

Il est en effet vivement recommandé de laisser sa voiture au garage ce jour-là. L'avenue du 1^{er}-Mars sera fermée au trafic de 7h à 20h, alors que la circulation en provenance de l'ouest sera déviée par l'axe nord dès midi. A noter aussi la fermeture de la sortie A5 Ecluse dès 11h. Le lendemain, seule l'avenue du 1^{er}-Mars sera momentanément coupée de 12h à 13h.



8

Rencontre avec Flore Calame, une créatrice de vêtements et d'accessoires en tissus africains colorés.



9

Un Neuchâtelois remporte le concours d'architecture pour l'aménagement de la future auberge de jeunesse.

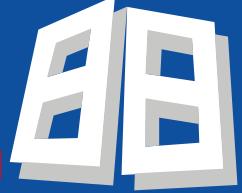


16

Minigolf, château gonflable, visites guidées des Moulins du Gor: il est temps de remettre le nez dehors.

Publicité

swissmade

 **GINDRAUX**
Fenêtres®

NEUCHÂTEL • LAUSANNE • GENÈVE

www.gindraux.ch



Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILOD
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedisa.ch

Depuis 1946 au service de la construction



magasins du monde
solidaires au quotidien

ALIMENTATION - ARTISANAT - COMMERCE EQUITABLE
Rue du Château 2, 2000 Neuchâtel, 032 724 24 12

 La FSG Savagnier propose aux petits et grands, marcheurs et coureurs, de participer au **2ème Cross de Pâques** le **samedi 27 avril 2019** au Stand de Tir



Catégories Cross :

Tout petits : 2014 et plus jeune (peut être accompagnés)		
Départ à : 10h00	distance ±: 500 m	prix : 10.-
Petits : 2011 à 2013		
Départ à : 10h15	distance ±: 900 m	prix: 10.-
Ecoliers : 2008 à 2010		
Départ à : 10h30	distance±: 1200 m	prix : 10.-
Cadets : 2004 à 2007		
Départ à : 11h00	distance ±: 1800 m	prix : 15.-
Juniors : 2001 à 2003		
Départ à : 11h30	distance ±: 4000 m	prix : 15.-
Adultes : dès 2000		
Départ à : 14h00	distance±: 11000 m	prix : 20.-
Marche sportive, Walking: tout âge		
Départ à : 13h30	distance±: 11000 m	prix : 20.-
Chasse aux œufs à 14h15		
Petits : 2011 et plus jeune	petit parcours(modifié)	prix : 5.-
Grands : 2005 à 2010	grand parcours	prix : 5.-

Résultats :

Courses du matin : 12h15
Courses après-midi : 16h00

Inscription pour la course jusqu'au 21 avril sur :
<https://goo.gl/forms/qpiFD1sbITXOrf93>

Votre inscription sera validée après le paiement
Il y aura également la possibilité de s'inscrire sur place
Veuillez-vous présenter 30 minutes avant le départ

Lien pour s'inscrire au plan de travail :
<https://goo.gl/forms/R691Qfrpnv2yHtW2>


www.fsg-savagnier.ch

ECOLE plus
ÉCOLE PRIVÉE



 ENSEIGNANTS Experts dans leur domaine	
 CLASSES 8 élèves maximum par classe	
 LEÇONS 20 leçons par semaine	

La 12^e année
Année préparatoire aux lycées et apprentissages

Allemand : Examen du Goethe A2 / B1
Anglais : Examen de Cambridge A2 / B1
Maths : programme ciblé
Français : programme ciblé

032 724 07 78
www.ecoleplus.ch



CLIMAX ENERGIES SA 1997-2017
CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

- *Installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout*
- *Entretien de brûleurs mazout et gaz*
- *Dépannages chauffages, optimisation et réglages*
- *Installation solaires thermiques et entretien*
- *Rincages installations radiateurs et chauffage sol*

Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08 info@climax.ch www.climax.ch



Passage de flambeau

Nouvelle cheffe au Service juridique

Passage de flambeau au Service juridique de la Ville de Neuchâtel: l'avocate neuchâteloise Françoise Ferrari, spécialiste de droit public et de procédure administrative, succédera au début du mois de juin à Alain Virchaux, qui prend sa retraite après 30 ans passés à ce poste.

Elle se dit prête à y apporter sa conviction, sa détermination et son expérience: Françoise Ferrari sera dès le 1^{er} juin 2019 la nouvelle cheffe du Service juridique de la Ville. Domiciliée à Peseux, cette Neuchâteloise est au bénéfice d'une licence en droit de l'Université de Neuchâtel et d'un brevet d'avocate, profession qu'elle exerce actuellement et depuis plusieurs années dans une étude de la ville. Elle est également chargée de cours en droit des marchés publics à la Haute Ecole de gestion Arc, un domaine qu'elle connaît parfaitement.

Françoise Ferrari s'est spécialisée en droit public, d'abord au Service juridique de l'Etat, où elle a travaillé comme avocate, puis en tant que juge suppléante dans les tribunaux administratifs neuchâtelois, vaudois et fribourgeois. Ses compétences particulières en droit de l'aménagement du territoire et des constructions et en droit des marchés publics seront des atouts dans ses nouvelles fonctions à la Ville.

Pour sa part, Alain Virchaux prendra sa retraite à fin mai, après une carrière bien remplie, puisqu'il avait été engagé à ce poste en 1988. Le Conseil communal tient à le remercier de son engagement et de sa fidélité au service de la Ville et souhaite la bienvenue à M^{me} Ferrari.



Françoise Ferrari succédera à Alain Virchaux. (Bernard Python - Atelier 333)



Reflets de la séance du Conseil général qui s'est tenue lundi soir à l'Hôtel de Ville



Une fois n'est pas coutume, les élus ont eu le temps d'examiner une foule de motions et d'interpellations, pour épouser pratiquement leur ordre du jour. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

Une séance bien remplie

De la gouvernance des entités parapubliques au choix du nom des rues, en passant par la construction d'un écoquartier sur le lac: le Conseil général a abordé les sujets les plus divers lundi soir, lors d'une séance consacrée principalement à l'examen de recommandations, propositions ou questions émanant de ses rangs.

• Gouvernance des entités parapubliques

En plat de résistance, le Conseil général s'est penché sur un rapport d'information de sa commission financière, qui donne pour la première fois une vue d'ensemble des différentes entités parapubliques au sein desquelles la Ville de Neuchâtel siège: du conseil d'administration de Viteos à la Coopérative d'en Face en passant par l'association Trivapor ou le Syndicat intercommunal des patinoires. Né dans le prolongement de l'affaire de la Navigation, le rapport s'assortit de neuf recommandations visant à limiter les risques potentiels, telle la nécessité de revoir régulièrement ces participations ou de renoncer à certaines présidences, lorsque celles-ci demandent des connaissances financières ou techniques pointues. «C'est un outil de travail précieux. Nous allons suivre l'ensemble des recommandations», a annoncé le vice-président du Conseil

communal Thomas Facchinetti, en remerciant la commission financière d'avoir engagé cette réflexion.

• Noms de rue

Le choix du nom des rues et places de la ville restera de sa seule compétence du Conseil communal. Après les discussions suscitées l'été dernier par la décision de renommer l'Espace Louis Agassiz en l'honneur de Tilo Frey, première conseillère nationale neuchâteloise, le groupe Vert'libéral/PDC aurait voulu modifier le règlement de police pour donner le dernier mot au Conseil général, mais les autres groupes ne l'ont pas suivi. Selon un amendement du groupe socialiste, l'exécutif devra toutefois dorénavant consulter une commission du Conseil général avant

«Parfois, en politique, il convient de rêver un peu.»

• Pas touche au lac!

Le Conseil général a également débattu d'une motion du groupe socialiste, qui demandait d'étudier l'opportunité et la faisabilité d'un développement futur de la ville sur le lac, sous la forme d'un écoquartier sur pilotis, à la fois durable et socialement responsable. «Parfois, en politique, il convient de s'écartier des questions d'actualités brûlantes, pour imaginer les contours d'un futur plus lointain, en rêvant un peu», a souligné Baptise Hurni, en relevant que «sans cette dose d'imagination», nos aïeux n'auraient sans doute jamais réalisé la correction des eaux du Jura.

Les autres groupes n'ont fait qu'une bouchée de cette proposition. «Nul besoin d'être un juriste chevronné pour constater que la construction d'un nouveau quartier sur le lac est légalement irréalisable», a notamment relevé Jean-Luc Richard (PopVertSol). «S'inspirer de Dubaï et de ses îles de luxe, on a vu mieux en matière de responsabilité et de durabilité», a renchéri Mauro Moruzzi pour le groupe Vert'libéral/PDC. Et le PLR, par la voix d'Alexandre Brodard, de dénoncer «l'étude coûteuse» qu'occasionnerait cette «étourderie politique inutile», «sans intérêt ni pertinence». Face à cette levée de boucliers, le groupe socialiste a finalement retiré sa motion. (ab)

d'arrêter sa décision. Le Conseil communal est favorable à cette proposition, a déclaré la directrice de l'urbanisme Christine Gaillard, en relevant par ailleurs que «les questions d'omnipotence se posaient très rarement». Ces trente dernières années, seuls dix nouveaux noms de rue et de place ont été donnés à Neuchâtel.



L'association La Batoille dévoile une nouvelle création en première au Salon du Bleu café

Le quotidien du Bain des Dames en 1919

Il y a cent ans, le Bain des Dames était une institution entièrement dévolue aux femmes et aux plaisirs de l'eau. S'inspirant du récit d'une fillette, qui a vécu sur place entre 1919 et 1929, la Neuchâteloise Fabienne Vuilleumier livre une création qui passe en revue toute une époque. Sur scène, ses propos sont soutenus par les compositions musicales de Sassoun Arapian au piano et de Colas Vuilleumier à la batterie.

Jeanne (ndlr: prénom d'emprunt) est âgée de 9 ans lorsqu'elle arrive à Neuchâtel avec sa mère et son petit frère. D'origine neuchâteloise, la maman se voit confier le poste de gardienne du Bain des Dames. La fillette raconte son quotidien auprès des baigneuses qui passent de longues journées dans l'eau. «Les bains ouvrent officiellement à 5h du matin. Et bien, croyez-le ou pas, nous avons parfois les premières nageuses qui tambourinent derrière la porte à cette heure-là...», relate Jeanne.

Dans l'eau, tombent les masques

«On entre dans une époque où l'eau n'a pas la même valeur qu'aujourd'hui. Il n'y a pas de salle de bain, ni de piscine et on ne s'amuse pas encore dans le lac», relate Fabienne Vuilleumier qui a été touchée par ce récit spontané. Dans les vestiaires, les femmes riches ne côtoient pas



De gauche à droite: Colas Vuilleumier, Fabienne Vuilleumier et Sassoun Arapian partagent la scène dans un spectacle musical inédit. (Bernard Python - Atelier 333)

les pauvres. Dans l'eau, les barrières sociales tombent, toutes se mélangent. De manière très pudique, le texte aborde également le rapport des femmes à leur corps avec une certaine sensualité. C'est à peu près à cette époque que les moeurs commencent à se libérer. Les baigneuses dénudent peu à peu leurs corps pour l'exposer au soleil».

La musique soutient la parole

«La musique permet d'exprimer ce que les mots ne peuvent pas. On ressent toute la sentimentalité, l'eau

«On entre dans une époque où l'eau n'a pas la même valeur qu'aujourd'hui. Il n'y a pas de salle de bain, ni de piscine et on ne s'amuse pas encore dans le lac.»

glaciale des bains», relève le pianiste Sassoun Arapian. La musique s'exprime de multiples manières, tantôt elle percute la parole, tantôt elle se fait discrète comme un doux tapis sonore.

«Je dis les mots, et eux, leur donnent du relief», ajoute Fabienne Vuilleumier. Pour proposer un spectacle qui tienne la route, l'équipe a pu compter sur les conseils avisés d'un directeur artistique professionnel. «Très respectueux de notre travail, Didier Kowarsky nous a permis de clarifier notre proposition, la rendant plus directe», précise la Neuchâteloise.

Issue de l'univers du conte, la Neuchâteloise s'est lancé un joli défi avec ce spectacle musical dans lequel elle interprétera la voix sous la forme d'un récit de vie. Son fils Colas Vuilleumier (batterie) et Sassoun Arapian (piano) partagent plus de dix ans d'aventures musicales, dont la majorité au sein du quintet Yanac. Ils ont composé la musique qu'ils joueront sur scène. «On se connaît tellement bien que l'on se permet parfois de partir en improvisation, mais pour le spectacle, il a fallu rester fidèles à nos compositions», note Colas Vuilleumier. Ce spectacle musical, qui a reçu le soutien de la Ville de Neuchâtel, est appelé à tourner en Suisse romande. (ak)

«Le Bain des Dames»: jeudi 11 avril à 20h au Salon du Bleu café. Réservations indispensables au 032 725 61 57. Une autre représentation aura lieu vendredi 31 mai à 20h à la Galerie YD. Infos www.labatoille.ch



Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (esp. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. Exposition «Made in Neuchâtel. Deux siècles d'indiennes» jusqu'au 20.05, visite commentée, di 07.04 à 15h; Démonstration publique des trois automates Jaquet-Droz, di 07.04 à 14h, 15h et 16h; Conférence publique «Aux sources de la création: modèles, emprunts et circulation des formes occidentales dans les toiles peintes de Neuchâtel au XVIII^e siècle» ma 09.04 à 18h30.

Galeries de l'histoire, Antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. Exposition «Pôles, feu la glace» jusqu'au 18.08, visite guidée en famille, di 07.04 à 15h et visite guidée, je 11.04 de 12h15 à 13h15, sur inscription; Sortie ornitho

«Les oiseaux nicheurs de notre région» me 10.04 de 13h à 16h sur inscription; Cinéma «Dersou Ouzala» je 11.04 à 18h30.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses»; Visite guidée «Le Grand bazar de l'ethnologie» je 11.04 à 12h15 sur réservation; Conférence de Thierry Wendling «La littérature du Grand Nord: vivre et écrire l'Alaska», je 11.04 à 20h15.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch; Exposition «Kuru. L'art d'un monde en mutation» jusqu'au 15.12; «En coulisses...» visite des serres de collections et de recherches, par Nicolas Ruch, chef jardinier, me 10.04 de 12h15 à 13h30, inscription obligatoire au 032 717 79 18.

Café du Jardin: Expo «Jardin botanique en fête» photos de Blaise Mulhauser jusqu'au 02.06.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN

- «Traces et empreintes» atelier 7 à 11 ans, me 03.04 et me 24.04 de 14h à 16h.
- «Les indiennes, impressions sur tissu» atelier dès 12 ans, ve 26.04 de 14h à 16h.
- «Mon jardin sous la pluie» atelier 4 à 6 ans, me 24.04 de 10h à 11h30.
- «Indiennes made in Neuchâtel» atelier 4 à 6 ans, je 25.04 de 14h à 15h30.

MHN

- «Magie polaire» atelier 7 à 10 ans, me 10.04 de 15h30 à 17h.
- «Pompon ours et mini manchot» atelier 7 à 10 ans, me 17.04 de 14h à 15h30.
- «Lièvre ou lapin?» atelier 4 à 6 ans, me 17.04 de 10h à 12h.

MEN

- «La momie en bonne compagnie» atelier 7 à 10 ans, ma 16.04 de 14h à

15h30 et me 08.05 de 14h à 16h.

- «Des plumes et des hommes» atelier 4 à 6 ans, me 17.04 de 14h à 15h30.

Jardin botanique

- «Explosion de nature» atelier 7 à 10 ans, me 10.04 de 14h à 15h30 et atelier 4 à 6 ans, me 03.04 de 14h à 15h30.
- «A becs et à plumes» atelier 7 à 10 ans, lu 15.04 de 9h30 à 11h30.
- «Les petites bêtes de l'étang» atelier 4 à 6 ans, lu 15.04 de 14h à 15h30.

Divers

Conservatoire de musique (esp. Europe 21), Auditorium 1, Concert de clarinette Klezmer par Michael Heitzler, di 07.04 à 18h. Le concert sera précédé d'ateliers ouverts au public de 9h à 17h. www.cmne.ch.

Les Lundis des mots & Hiver de danses, «Toundra» lecture d'Anne Bisang et danse d'Anne Delahaye, salle de lecture de la BPUN (Numa-Droz 3), lu 08.04 à 18h30, réservation: www.hiverdedanses.ch.



Prélude pour un poisson rouge

Le théâtre du Pommier choie son jeune public avec un spectacle poétique qui narre l'épopée d'un homme, en quête de son poisson rouge. Porté sur scène par Jérémie Philippeau (photolosa) de la Compagnie Sans gravité, ce personnage excentrique passe du violoncelle à la perceuse électrique, du jonglage aux archets, de la magie aux arts martiaux, pour nous montrer

qu'il en faut parfois peu pour être heureux. Un spectacle librement inspiré du court-métrage d'animation «Le moine et le poisson» de Michael Dudok De Wit, à voir dès quatre ans.

Samedi 6 avril à 17h et dimanche 7 avril à 11h au théâtre du Pommier.

Réservations: www.ccn-pommier.ch ou 032 725 05 05

Concert de musique sacrée

Spécialisé dans le répertoire de la Renaissance, l'ensemble vocal Hortus Conclusus chantera a capella les Lamentations de Cristóbal de Morales (ca. 1500-1553). Composées vraisemblablement vers 1530 par le compositeur espagnol sur les Lamentations

de Jérémie, ces sept pièces réussissent la «fusion parfaite de la rigueur franco-flamande et du lyrisme espagnol», le caractère extatique de l'œuvre étant encore renforcé par le mysticisme du texte de l'Ancien Testament. «Un superbe moment de méditation», souligne l'ensemble vocal fribourgeois.

Samedi 6 avril à 20 heures à la chapelle de la Maladière. Entrée libre, collecte

Clubbing au cinéma

Il ne quitte jamais son bonnet de ski et ses lunettes de soleil noires: l'artiste biennois Cee-Roo (photo sp) prendra d'assaut le cinéma des Arcades pour une performance live qui le verra créer en direct un film musical en associant des images et des sons captés dans le monde entier. Un spectacle audiovisuel unique, qui sera suivi d'une after gratuite dans le lobby du cinéma. Concocée par la Case à chocs, elle verra Dj Foxhund et Phat'd aux platines.



Samedi 6 avril à 20h30 aux Arcades. Prélocations à la caisse du cinéma ou via la billetterie de la Case à chocs.

Danser le Grand Nord

Dans le cadre du Printemps culturel, la Bibliothèque publique et universitaire et l'Association Danse Neuchâtel présentent «Tooundra», une performance qui verra la comédienne Anne Bisang lire des extraits d'œuvres d'auteurs du Grand Nord, qu'une danseuse mettra en mouvement.

Lundi 8 avril à 18h30 à la salle de lecture de la BPU. Entrée libre.



Concert de Pâques de l'Ensemble vocal de Neuchâtel dimanche au Temple du Bas

Une Passion méconnue

En cette veille de Pâques, l'Ensemble vocal de Neuchâtel donnera voix à une très belle Passion selon saint Jean d'un compositeur allemand contemporain de Jean-Sébastien Bach: Georg Gebel le Jeune. Outre le chœur, quatre solistes prêteront leur voix à cette œuvre rare, qui sera jouée sur des instruments d'époque par l'ensemble instrumental Le Moment Baroque.

Aujourd'hui tombé dans l'oubli, Georg Gebel le Jeune (1709-1753) était un artiste hautement apprécié de son vivant. On accourait de partout pour entendre ce musicien prodige, qui composa au cours de sa brève existence plus d'une centaine de symphonies, autant de concertos, une bonne dizaine d'opéras et nombreux d'œuvres liturgiques, dont pas moins de deux cycles complets de cantates pour l'année liturgique. «Malheureusement, Gebel laissait souvent ses partitions à ses commanditaires, si bien que ses œuvres sont presque toutes perdues», explique le directeur de l'EVN Steve Dunn.

Rééditée en 2003 à l'occasion du 250^e anniversaire de la mort du compositeur, cette Passion figure parmi les rares partitions de Gebel à avoir traversé les siècles, avec un oratorio de Noël, une partie des cantates et quelques symphonies. «Ce sera à ma connaissance la



En juin dernier, l'Ensemble vocal de Neuchâtel avait chanté le Roi David de Arthur Honegger. (photo sp)

première fois qu'elle sera chantée en Suisse. Il n'en existe qu'un seul enregistrement», relève Steve Dunn.

A l'image de celle de Bach

Datée de 1748, la Passion de Gebel montre comment très tôt déjà, les compositeurs se sont inspirés du génie de celle de Jean-Sébastien Bach. Comme son illustre contemporain, Gebel allie en effet la sobriété du récit évangélique avec les tons dramatiques des événements et la ferveur pleine d'émotion des airs et des chorals pour dépeindre

les derniers jours de la vie de Jésus, dans une œuvre qui s'apparente à un opéra. Pour lui donner vie, l'Ensemble vocal de Neuchâtel sera accompagné de quatre solistes, dont la soprano neu-châteloise Laurence Guillod et le ténor Christophe Einhorn, qui donnera voix au récit de l'évangéliste. Quant à la partition musicale, elle sera assurée par l'ensemble neuchâtelois Le Moment baroque, qui joue sur des instruments d'époque. (ab)

Dimanche 7 avril à 17 heures au Temple du Bas. Entrée libre, collecte.



Chronique culturelle

Libre dans la rue !

Et si on descendait dans la rue pour rappeler qu'elle nous appartient et que nous y sommes libres? La FARS l'a fait vendredi et samedi, démontrant que notre centre-ville est le plus beau des théâtres à ciel ouvert! Quelle farce? La Fédération des arts de rue suisses établie à Neuchâtel, qui défend depuis 10 ans déjà les droits des artistes se produisant dans l'espace public. Et ils sont nombreux, ces «buskers», en quête de reconnaissance officielle. La FARS les a recensés, qui publiera très bientôt le premier répertoire suisse des arts de rue et du cirque. Cet outil précieux démontre d'ores et déjà qu'ils ne comptent pas pour rien dans le paysage culturel national et méritent le soutien des collectivités publiques, à commencer par celui de la Confédération. Nous Neuchâtelois, habitués du Buskers Festival et de la Plage des six pompes, nous le savons bien et les adorons ces artistes de rue. Et ce doit être réciproque puisque la FARS a choisi pour la seconde fois notre ville pour y organiser les Journées nationales des arts de la rue. Quel plaisir et quel succès! Merci les artistes.

Patrice Neuenschwander

Publicité



Travaux d'entretien de Kerzers – Marin Epagnier

**lundi, 8 avril au vendredi, 12 avril 2019,
de 23.00 h - 05.30 h**

BLS réalise des travaux d'entretien sur la voie. En raison d'un trafic ferroviaire important et afin de garantir la sécurité, les travaux doivent être effectués la nuit. Les trains circulent selon l'horaire.

Ces travaux vont entraîner des nuisances sonores, mais nous les organiserons de manière à limiter le bruit au minimum. Nous remercions la population concernée de sa compréhension.

Des questions?

Notre service clientèle se tient à votre disposition tous les jours de 7 h 00 à 19 h 00.

Téléphone 058 327 31 32

Formulaire de contact : www.bls.ch/serviceclientele

Meilleures salutations

BLS SA



Nettoyage de printemps



Nous prenons grand soin de vos duvets afin de les rendre dans un état de propreté parfaite et ce sans détergent chimique.

Exemple n°1 Lavage à l'eau

Duvet caro ou cassette. 160x210 cm

Fr. 75.00 + frais de port

Exemple n°2 Service complet d'épuration

Inclu le nettoyage de tout le contenu, le passage à la vapeur, la désinfection, complément de 10% de matière neuve, ainsi qu'une nouvelle enveloppe, votre duvet sera presque Neuf ! Duvet caro. 160 x 210 cm

Fr. 250.00 + frais de port



La maison du dormir

Espace dédié au confort de vos nuits

Rue du Seyon 23 | 2000 Neuchâtel | 032 724 66 76

www.lamaisondudormir.ch | lamaisondudormir@net2000.ch

Bon
Fr. 20.00

pour lavage ou épuration

Valable jusqu'au 30 avril 2019

Enchères publiques

Le greffe du tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, à Neuchâtel, vendra, par voie d'enchères publiques, pour le compte du Service communal de la Sécurité de Neuchâtel,

**LE MERCREDI 10 AVRIL 2019
DÈS 14 HEURES**

**dans le garage du Service communal de la Sécurité,
Fbg du Lac 5, Neuchâtel**

des cycles, city bike, VTT, trottinettes de diverses marques

Conditions de paiement: au comptant

Le greffier du tribunal: Laurent Hug



Good Vibes, un évènement pour les Y!

Le samedi 27 avril prochain, Neuchâtel accueillera la deuxième édition de Good Vibes dans les locaux de l'espace MDC. Un évènement culturel organisé par l'association Niya qui a conquis son public l'année dernière.

Le monde d'aujourd'hui se complexifie à vitesse grand V et les générations futures, celles des jeunes de la société actuelle, devront faire face à beaucoup de challenges, qu'ils soient écologiques, politiques, sociétaux et identitaires. Good Vibes est donc le fruit de réflexions et d'expériences de plusieurs jeunes qui ont voulu, ensemble, créer un évènement où plus de 300 jeunes adultes (20-35 ans) sont invités à venir participer aux ateliers et conférences organisés.

A Good Vibes, on veut du concret, pas de bla-bla! En creusant des sujets tels que l'environnement, l'entrepreneuriat et le vivre-ensemble, notre mission est que chacun-e reparte grandi-e et les manches retroussées pour booster son quotidien.

Invités de renommée internationale

Lors de la dernière édition, nous avions eu le plaisir de recevoir Idriss Aberkane qui nous a présenté sa conférence intitulée «L'économie de la



L'humoriste Karim Duval sera de la partie le 27 avril. (Thierry Chion Photographies)

connaissance». Titulaire de trois doctorats et avec plus de 440 conférences à son actif, il est aussi l'auteur de l'ouvrage «Libérez votre cerveau.»

Cette année, nous vous réservons d'autres belles surprises avec des intervenants de qualité, tels que le conférencier et humoriste engagé Karim Duval qui nous fera l'honneur de jouer son One man show sur la génération

«Y». Il y aura aussi l'entrepreneur Sedat Adiyaman, fondateur de Coworking Neuchâtel et Think2make, mais également auteur du livre «Faire: comment innover de façon créative». Finalement, nous accueillerons Patrick Baronnet, enseignant, conférencier et co-fondateur de différentes entreprises en lien avec l'écologie et notamment reconnu pour sa vidéo «Maison autonome»,

largement consultée et partagée sur les réseaux sociaux.

On se retrouve vite pour cette 2^e édition! Soutenez-nous sur notre page Facebook et aidez-nous à boucler notre budget: un financement participatif est ouvert sur la plateforme www.okpal.com

Qui sommes-nous?

Niya est une association indépendante présente principalement dans le canton de Neuchâtel ayant aussi une portée nationale, en collaboration avec

d'autres associations suisses. L'association se compose majoritairement de jeunes étudiants, travailleurs et indépendants.

Raphael Berkane & Clara Jouval,
Association Niya

Samedi 27 avril 2019, 13h30-18h30, Espace MDC, entrée 20 fr, prix réduit 15 fr.



Le Nifff a dévoilé quatre premiers films à l'affiche de son open air en plein cœur de la ville

Alien étendra son ombre sur la place des Halles

Début 5 au 13 juillet, le Festival international du film fantastique (Nifff) débordera une fois de plus des salles obscures pour s'immiscer en plein cœur de la cité avec un open air d'une capacité de 500 places sur la place des Halles. Dans ce cadre, plusieurs classiques du cinéma de genre seront projetés, dont *Alien*, a dévoilé la semaine dernière le festival.

«Cette projection s'annonce d'ores et déjà comme l'un des moments phares de la 19^e édition du festival», souligne le Nifff, qui ne pouvait pas passer à côté du quarantième anniversaire de la sortie de ce chef-d'œuvre de science-fiction, réalisé par Ridley Scott. Montré dans une prestigieuse version restaurée, *Alien* s'accompagnera d'un documentaire du réalisateur suisse Alexandre O. Philippe, *Memory: The Origins of Alien*, qui en dévoilera la genèse.

Outre *Alien*, les festivaliers pourront également redécouvrir deux autres classiques, dont *Pulp Fiction* de Quentin Tarantino. Vingt-cinq ans

après avoir été huée à Cannes, cette Palme d'Or, qui loge aujourd'hui au panthéon cinématographique, promet de faire twister le public!



Pouvant accueillir 500 spectateurs, l'Open Air offrira désormais 360 places couvertes. Miguel Bueno

Serge Gainsbourg et Tex Avery

Le cinéma suisse ne sera pas en reste, avec la projection de *L'Inconnu de Shandigor*, un trésor réalisé par Jean-Louis Roy en 1967. Porté par des acteurs hors du commun tels que Jacques Dufilho, Marie-France Boyer, Daniel Emilfork et Serge Gainsbourg, ce film d'espionnage sera présenté en collaboration avec la Cinémathèque suisse.

Enfin, la place des Halles deviendra, le temps d'une projection, le terrain de jeu de mythiques cartoons, avec une sélection d'épisodes animés provenant de studios et de réalisateurs aussi célèbres que variés. Des *Merrie Melodies* à Tex Avery, en passant par des célébrités telles que *Popeye* ou *Casper*, ce programme célébrera l'inventivité hilarante de ces dessins animés absolument indémodables. (ab)



Un rayon de soleil dans les garde-robés

Aide-soignante à Foyer Handicap, Flore Calame tient par ailleurs son propre magasin de vêtements et accessoires au centre-ville, baptisé Soliel Wax. Tout y est confectionné à partir de wax, c'est-à-dire de textiles africains aux motifs de couleurs vives. A l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme, ses jolies tenues ont apporté une touche de soleil dans la zone piétonne. Portrait.

«Les gens pensent souvent que le wax ne va qu'aux personnes qui ont la peau noire. Dans mes créations, je joue avec les différentes teintes de peaux, blanche ou noire, et les couleurs des tissus. Je demande toujours à mes clients de choisir six tissus de couleur différente. Dans ma tête, j'ai déjà ma petite idée. Je laisse ensuite le client découvrir par lui-même les teintes qui lui vont le mieux. Cela dépend non seulement de la couleur de peau, mais aussi de la morphologie et du port de tête», détaille la créatrice de vêtements. Dans son magasin, elle expose plusieurs modèles de base qu'elle revisite régulièrement. La longueur et les coutures varient. «Même si je m'inspire souvent des mêmes modèles, chaque pièce est unique. Je n'arrive jamais à reproduire deux fois le même vêtement», précise la talentueuse couturière.

Couleurs et motifs à foison

Lorsqu'il s'agit de créer de nouvelles tenues, Flore Calame a des idées plein la tête. «Quand j'organise un défilé, j'ai

«Dans mes créations, je joue avec les différentes teintes de peaux, blanche ou noire, et les couleurs des tissus.»

toujours la dernière création en tête. Il ne reste plus qu'à imaginer les autres. Je me demande toujours si mes créations plairont», relève la Neuchâteloise, originaire du Gabon. Elle confectionne tous ses vêtements et accessoires avec du wax en provenance de divers pays d'Afrique comme le Gabon et le Sénégal. «C'est une matière que je connais bien, que je portais étant enfant. Quand des amis retournent au pays, ils me demandent toujours s'il faut m'en ramener», témoigne Flore Calame, qui se rend régulièrement à Paris pour s'approvisionner de tissus aux motifs variés. La créatrice de vêtements a d'ailleurs vécu



«Paradoxalement, je déteste coudre. Mais quand j'ai une idée dans la tête, je n'hésite pas à me mettre derrière ma machine à coudre pour que le vêtement corresponde exactement à ce que j'ai en tête», relate Flore Calame. (Bernard Python - Atelier 333)

dans la capitale française, où sa maman vit toujours, pendant de nombreuses années.

à évoluer. C'est une occasion pour eux, comme pour moi, de grandir. C'est important qu'ils croient en leurs rêves.»

Flore Calame aime Neuchâtel et s'y plaît beaucoup. «Les gens sont très respectueux et j'ai le sentiment qu'on accueille l'étranger plus facilement qu'ailleurs. Quand je retourne chez moi au Gabon, on me traite de blanche», expose-t-elle. Pour mettre en avant tout à la fois ses origines africaines et son amour pour Neuchâtel, la

créatrice de vêtements organise chaque année au mois d'avril l'événement «Art Cane Makoaba – je parle», qui invite à la découverte de toute la richesse de la culture africaine, en particulier du savoir-faire des Africains de Neuchâtel. «Avec trois défilés et cinquante tenues présentées, la Semaine d'actions contre le racisme a été un événement captivant pour la grande famille Soliel Wax. Il faudra donc patienter jusqu'à l'an prochain pour la prochaine Art Cane Makoaba», précise Flore Calame. (ak)



Des bérêts colorés pour lutter contre le racisme

Impossible de les manquer : les trente-cinq mannequins de Soliel Wax, vêtus de robes aux motifs enchanterous, ont apporté gaieté et couleurs au centre-ville. A l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme, Soliel Wax a présenté trois défilés, respectivement à la Case à chocs, au Péristyle de l'Hôtel de Ville et dans la zone piétonne. Une organisation minutieuse impliquant pas moins de 60 personnes, dont 35 mannequins et 12 bénévoles. «Tous se sont investis avec les tripes. Cela me tenait à cœur de défendre une cause en mettant en avant des valeurs humaines. On ne peut pas détester quelqu'un juste pour sa cou-

leur de peau. Les racistes sont des gens malheureux, qui souffrent, mais qui ont décidé de rejeter l'autre», relève Flore Calame. Coiffés de bérêts tape-à-l'œil, les modèles ont arpентé les ruelles de Neuchâtel attirant tous les regards sur leur passage. «Une personne raciste détournera la tête en voyant un bérét, puis en verra un autre passer en sens inverse. Finalement il se verra entouré de bérêts et n'aura plus d'autre choix que de se taire et de regarder. En groupe, on est intouchable», explique la couturière, qui compte bien participer à la prochaine édition de la Semaine d'actions contre le racisme.



Un bureau neuchâtelois remporte le concours international d'architecture relatif au collège des Sablons

La future auberge de jeunesse dévoilée

Neuchâtel aura son auberge de jeunesse. Idéalement située à proximité de la gare et du centre-ville, elle occupera le bâtiment de l'actuel collège des Sablons. Les contours de cette transformation ont été dévoilés vendredi dernier, à l'occasion de l'annonce officielle des résultats du concours d'architecture international, organisé par la Ville de Neuchâtel. Le projet « Carnets de voyages » de l'architecte neuchâtelois Andrea Pelati a fait l'unanimité auprès du jury, composé d'architectes indépendants et de représentants de la Ville.

« Parmi les 94 projets déposés, dont certains en provenance de Paris, Berlin, Barcelone et Madrid, le jury a choisi à l'unanimité celui du bureau neuchâtelois Andrea Pelati », a indiqué en conférence de presse le conseiller communal Thomas Facchinetti, directeur du tourisme. Baptisé « Carnets de voyages », le projet lauréat a séduit tant par le respect de l'architecture existante que par la qualité de l'aménagement des espaces extérieurs, où il est prévu de créer une véritable place à vivre, ouverte aux habitants du quartier. Lancé en octobre dernier, le concours a permis de réunir des

« Il était important pour moi de garder l'image du bâtiment et de conserver une trace de son histoire. »

projets de qualité. Déposés en février, ils ont été évalués sous le sceau de l'anonymat. Autrement dit les membres du jury ont délibéré sans connaître qui étaient les auteurs des projets. « C'est à travers de tels concours que peut évoluer l'architecture et qu'émergent des idées innovantes », a souligné Fabien Coquillat, architecte-urbaniste communal. Et de relever l'importance des moyens humains et financiers mis en place pour ce concours.

Transformation très attendue

« C'est là un projet qui nous tient particulièrement à cœur », a déclaré Thomas Facchinetti, en conférence de presse. Il nous permet répondre à une demande toujours plus grande suscitée par l'attractivité des festivals tels que Festi'neuch et le NIFFF et par les charmes de notre ville à toute saison. » Directeur de la Fondation Suisse pour le Tourisme Social, René Dobler ne cache pas non



Le projet lauréat a séduit notamment par la qualité de l'aménagement des espaces extérieurs. (Andrea Pelati, architecte)

plus son enthousiasme : « Neuchâtel et sa région disposent d'un grand potentiel touristique et cela fait longtemps que nous espérons que cette ville entre dans le réseau national des auberges de jeunesse suisses ». Membre du jury, le Zurichois relève que le projet lauréat « crée une transformation très convaincante et attrayante d'un bâtiment scolaire en auberge de jeunesse de 100 lits. De plus, l'emplacement est très bien desservi par les transports publics et plusieurs cheminement piétonniers ».

« Il était important pour moi de garder l'image du bâtiment et de conserver une trace de son histoire. On imagine tous les écoliers qui ont passé par là. Peut-être que d'anciens élèves viendront y passer une nuit », a réagi Andrea Pelati, auteur du projet lauréat. Pour départager les projets, le jury a tenu compte de critères tels que la qualité du concept fonctionnel du bâtiment, le respect de l'architecture existante – l'enveloppe de ce bâtiment de la fin du XIX^e siècle est classée –, l'accessibilité et la qualité des aménagements extérieurs.

Le collège des Terreaux s'agrandit

En 2016, le Conseil communal relançait son projet d'implantation d'un lieu d'hébergement à petits prix pour les jeunes et les familles. Alors que la Ville de Neuchâtel cherchait un emplacement depuis des années pour construire une auberge de jeunesse, l'opportunité de déménager aux Terreaux les activités

scolaires des Sablons ne pouvait pas mieux tomber. La création d'un nouveau bâtiment scolaire au numéro 6 du Passage Maximilien-de-Meuron, à proximité immédiate de l'actuel collège des Terreaux, permettra d'accueillir les écoliers dans un bâtiment fraîchement rénové et conçu pour les besoins de la scolarité obligatoire dès la prochaine rentrée scolaire d'août.

Pour mémoire, le Conseil général avait alloué en septembre 2018 un crédit de 375'000 francs pour la mise sur pied d'un concours et l'élaboration d'un avant-projet. Premier prix du concours et doté de 13'000 francs, le projet « Carnets de voyages » sera prochainement

soumis à l'approbation du Conseil communal – le maître d'ouvrage – puis finalisé en collaboration avec l'architecte et les services communaux. L'avant-projet sera ensuite soumis au Conseil général. Quant à la réalisation de l'auberge de jeunesse, elle n'interviendra pas avant 2022. D'autres collèges comme celui des Parcs nécessitent un assainissement. Les élèves seront relogés dans le collège des Sablons pendant les travaux de rénovation. Patience donc! (ak)

Exposition: les plans de tous les concurrents sont visibles jusqu'au 7 avril au Chanet 52. Ouvert du lu au ve de 17h à 19h et di de 10 à 12h. Entrée libre.



De g. à d.: Thomas Facchinetti, Fabien Coquillat, René Dobler, Lena Brina et l'heureux lauréat Andrea Pelati. (Lucas Vuitel - Atelier 333)



Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe Vert'libéraux-PDC

Mauro Moruzzi

Au bord du lac plutôt que dedans

Hasard du calendrier? Le projet farfelu d'imiter Dubaï et nos ancêtres lacustres en construisant dans le lac a pris l'eau et rejoint les autres poissons ce lundi 1^{er} avril. Le groupe vert'libéral/PDC propose lui l'étude d'une autre vision, non pas en détruisant, mais en valorisant notre environnement: celle de développer un nouveau quartier durable dans la zone située entre la rue des Saars, le bord du lac, le port du Nid-du-Crô et les piscines de Monruz. Bref: au bord du lac plutôt dedans.

« La zone comprise entre les Saars et le lac possède encore un important potentiel de développement. »

Actuellement le canton compte environ 90'000 places de travail, dont 23'000 sont occupées par des personnes résidant en dehors des frontières neuchâteloises. Au-delà des considérations fiscales et économiques, les personnes qui travaillent ici mais sont domiciliées ailleurs ne participent pas, ou très peu, à la vie de notre ville et de notre canton dans les domaines social, culturel et politique: c'est une perte très lourde dans ses conséquences au quotidien.



Le groupe PLR a déposé une motion pour valoriser l'utilisation des propriétés vides ou sous occupées. (Bernard Python - Atelier 333)

Par ailleurs, la mobilité pendulaire représente un gaspillage en termes de qualité de vie et de ressources. Elle pèse sur les infrastructures et l'environnement. La Ville et le Canton de Neuchâtel ont reconnu l'importance d'améliorer l'attractivité résidentielle de notre territoire. La réforme fiscale adoptée par le Grand Conseil le 27 mars dernier s'inscrit dans cette perspective. Il s'agit maintenant de répondre au manque de logements adéquats.

Portant avant surtout sur des vilas, la demande s'est déplacée vers les logements de bon standing en milieu urbain, proche des transports publics et des services, dans un environnement de qualité. Une croissance de l'offre dans ce segment aurait aussi, par ricochet, un effet positif sur l'ensemble du marché de l'immobilier, compte tenu de la pénurie de logements dont souffre la Ville. Dans cette optique, la zone comprise entre les Saars et le lac possède encore un important potentiel de développement: un nouveau quartier pourrait y naître si on élimine les nuisances causées par les tranchées autoroutières ou les parkings en surface, en les enterrant. Tout le secteur pourrait être valorisé, en favorisant la mixité sociale et générationnelle, en y développant des services de proximité, les transports publics, les petits commerces ou l'offre de loisirs. Bref: une vraie vision d'avenir pour Neuchâtel.

bâlois à Chaumont, la Villa Perret à Monruz ou l'immeuble sis rue de la Main 2 à Serrières. Ils sont année après année une source de coûts importants (entretien, chauffage,...) pour la collectivité publique et représentent un manque à gagner non négligeable. Il s'agit donc évidemment d'un non-sens du point de vue économique, mais également du point de vue écologique. Cette situation n'est pas satisfaisante aux yeux du groupe PLR, d'autant plus que

« Le groupe PLR demande à l'exécutif d'étudier, pour chaque propriété vide ou sous-occupée, les moyens d'améliorer leur rentabilité ou leur utilisation. »

la Ville connaît – faut-il encore le rappeler? – un déficit structurel important et régulier. Une gestion saine des finances de la Ville comprend en effet aussi une bonne gestion de son parc immobilier. Il convient donc selon nous de prendre des mesures et de chercher à ces propriétés une affectation, une utilité et idéalement un rendement.

En conséquence, le groupe PLR a déposé une motion demandant à l'exécutif d'étudier, pour chaque propriété vide ou sous-occupée, y compris



Les membres du Conseil général présents

Présidence de M^{me} Charlotte Opal (PopVertSol), présidente.

Y compris la présidente, 38 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Nadia Boss (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Jean Dessoulavy (VL/PDC), Philippe Etienne (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Gabriele Jeanneret (Soc), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Nando Lugimbühl (Soc), Yves-Alain Meister (PLR), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), François Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertSol), Raymond Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwab (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusés: MM. Michel Favez (PopVertSol), Mirko Kipfer (PLR).

Absent: M. François Chédel (PopVertSol)

Le Conseil communal était représenté par Mme Christine Gaillard (PopVertSol), présidente, M. Thomas Facchinetti (Soc), vice-président, M. Fabio Bongiovanni (PLR), Mme Violaine Blétry-de Montmollin (PLR) et Mme Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

Groupe PLR
Alexandre Brodard
Propriétés vides:
des mesures à prendre!

La Ville de Neuchâtel est propriétaire de plusieurs bâtiments vides ou sous-occupés depuis de nombreuses années. A titre d'exemple, on peut notamment mentionner l'ancienne école de police au Chanet, le home

général ont la parole

pour d'éventuels appartements qui ne seraient pas loués, les coûts annuels qu'ils engendrent, ainsi que les voies et moyens d'en améliorer la rentabilité ou l'utilisation. Si l'exécutif ne parvient pas à trouver d'utilité à ces bâtiments, ni à obtenir un rendement financier, il conviendrait alors de réfléchir à l'opportunité de s'en dessaisir, à moins bien sûr qu'ils présentent une importance stratégique pour la Ville. La Ville ne peut en effet se permettre, vous en conviendrez avec nous, de perdre de l'argent éternellement avec des bâtiments vides. Notre motion, très légèrement modifiée par un amendement de détail, a été acceptée ce lundi à l'unanimité par le Conseil général. A l'exécutif maintenant de se mettre au travail.

Groupe PopVertSol
Jean-Luc Richard

Pour un lac libre de construction

Etudier l'opportunité et la faisabilité d'étendre la ville sur le lac en créant un nouveau quartier sur pilotis. Voilà le mandat ébouriffant que le groupe socialiste du Conseil général entendait confier à notre exécutif. Déconnectée des besoins de la population, financièrement et techniquement aventureuse, cette demande a sombré devant le reste du parlement. Urbaniser le lac? Cela ne vous rappelle-t-il pas un concours d'urbanisme visant à créer un nouveau quartier dans la forêt? Forêts et lacs sont pourtant non constructibles, car strictement protégés par des lois fédérales. Les rares dérogations possibles s'appliquent à des infrastructures ne pouvant pas être construites ailleurs, un port par exemple. De plus, le modeste projet d'îles solaires devant la STEP a été récemment recalé par le Tribunal fédéral. Nul besoin d'être un juriste chevronné pour constater qu'un nouveau quartier sur le lac est illégal. Cette proposition d'étude mettait donc la charrue avant les bœufs.

Forêts et lacs sont pourtant non constructibles, car strictement protégés par des lois fédérales.

Alors à quoi bon ce nouveau ballon d'essai qui ne mange pas de pain pour ses promoteurs? Il est par contre clair que plancher sur ce projet extrêmement

aléatoire et lointain coûte cher, tout en éloignant autorités et services de la Ville des priorités réelles. La population attend des réalisations concrètes améliorant sa qualité de vie – l'aménagement

« Le modeste projet d'îles solaires devant la STEP a été récemment recalé par le Tribunal fédéral. Nul besoin d'être un juriste chevronné pour constater qu'un nouveau quartier sur le lac est illégal. »

des Jeunes Rives par exemple – pas des plans sur la comète. Si bâtir sur le lac devenait un jour légal, mon cœur et ma raison refuseraient encore de passer à l'acte. Le site extraordinaire de notre ville, en balcon entre lac et forêt, offre à ses habitants une vue et des paysages exceptionnels, des espaces de loisirs, de ressourcement, de biodiversité et de fraîcheur. Ne gâchons pas ces atouts par une extension irraisonnable de l'espace bâti!

Groupe socialiste
Gabriel Jeanneret

Un art public

Le grand succès de l'exposition «Témoins à charge» de l'artiste Davide

Rivalta a démontré que la population était sensible à l'embellissement de l'espace public avec des œuvres d'art. La collecte de fonds mise en place est aussi un succès puisqu'elle a permis d'acquérir des loups et un agneau, pour les laisser ad aeternam dans notre cité. Gageons que ces œuvres, au fil des années, soient également une raison pour visiter notre ville, la faire vivre et contribuer à son rayonnement. Ce beau succès ne doit toutefois pas cacher que le maintien de ces sculptures est une exception. Elles étaient initialement vouées à rester de manière temporaire dans la ville.

Embellir et valoriser notre espace public doit être un engagement pérenne dans le temps. Cette noble cause existe pour les bâtiments publics dans la législation communale depuis 1988. Ainsi, comme d'autres villes de Suisse et d'ailleurs, la Ville de Neuchâtel consacre une part du budget de construction ou de rénovation de ses bâtiments à la réalisation d'une œuvre artistique.

Concrètement, via le règlement sur «la décoration artistique des bâtiments publics», 1 ou 2% du budget de chaque construction ou rénovation de bâtiment public sont destinés à la création d'œuvres d'art. Elles peuvent prendre la forme de peintures murales, de photographies ou de sculptures par exemple. Elles sont installées de

manière permanentes, soit à proximité du bâtiment soit, si cela n'est pas possible, ailleurs sur l'espace public.

Pour promouvoir davantage l'art dans l'espace public et mettre notre législation «au goût du jour», le groupe socialiste propose de réviser ce règlement. L'objectif de cette modification est de permettre la création d'une œuvre artistique également lors de la rénovation ou la construction d'un nouvel espace public et de la mise en vigueur d'un plan spécial d'affectation du sol. Ainsi, la création d'un parc, la

« Comme d'autres villes de Suisse et d'ailleurs, la Ville de Neuchâtel consacre une part du budget de construction ou de rénovation de ses bâtiments à la réalisation d'une œuvre artistique. »

réovation importante d'une rue ou la construction d'un quartier donneront l'occasion à des artistes de s'exprimer. Leurs œuvres seront ensuite accessibles à tous les citoyens et citoyennes de notre cité. Réjouissons-nous déjà des nouvelles créations que le réaménagement des Jeunes-Rives contribuera à réaliser!



Pour le groupe PopVertSol comme pour les Vert'libéraux, il serait aberrant d'étendre la ville sur le lac en y construisant des logements.
(Lucas Vuitel - Atelier 333)



Eglise de la Rochette

Vide-grenier le 6 avril

Une équipe de jeunes de l'Eglise de la Rochette organise un vide grenier ce samedi 6 avril, de 9h à 16h à l'avenue de la Gare 18. Vêtements, bibelots, jouets, livres, meubles et plus encore, pour petits et grands. Petite restauration. Le but est de financer un voyage au Sénégal durant lequel seront organisés des camps pour les enfants. Toute marchandise en bon état bienvenue, contact: Jérémy Bur-gat 076 695 69 07.



Action 2 x Noël

250 familles ont reçu des sacs de solidarité

La 22^e édition «2x Noël» de la Croix-Rouge a permis à 250 familles vulnérables du canton de Neuchâtel de bénéficier de sacs de solidarité. Ces sacs contiennent des denrées alimentaires et des produits cosmétiques : ces produits de première nécessité sont bienvenus dans certains contextes familiaux et offrent aide et joie. Les bénéficiaires sont notamment des personnes âgées ou malades, des familles monoparentales ou migrantes et d'autres laissés-pour-compte.

Au total, ce sont plus de 3,5 tonnes de marchandises qui ont été distribuées entre le 15 et le 22 février dernier, indique la Croix-Rouge dans un communiqué. La demande est telle que la distribution «2 x Noël» a été écourtée, faute de stock suffisant. Cette vaste opération de solidarité cantonale est rendue possible par de nombreuses personnes qui donnent de leur temps afin de trier le contenu des paquets et préparer la distribution. La prochaine collecte débutera le 24 décembre 2019.



Conférence le 29 avril

Les racines médiévales de l'Europe moderne

«Repenser les racines médiévales de l'Europe moderne»: c'est le thème de la conférence qui sera donnée le lundi 29 avril à 19h par Alain Corbel-lari, professeur de littérature française médiévale aux Universités de Lau-sanne et de Neuchâtel, invité par la Maison de l'Europe transjurassienne. Lieu: Salon du Bleu Café, faubourg du Lac 27. Entrée gratuite.

La Ville officielle

L'Université de Neuchâtel est à l'étroit

Projet pour un nouveau bâtiment



Le nouveau bâtiment serait érigé sur les Jeunes-Rives. (Guillaume Perret)

Le Conseil d'Etat a adopté le rapport proposant au Grand Conseil de ratifier le mandat d'objectifs confié à l'Université de Neuchâtel pour la période 2019-2022 et d'octroyer un crédit d'engagement quadriennal de 200'708 millions de francs, a-t-il communiqué la semaine dernière. L'UniNE se voit confier seize mandats, au nombre desquels l'on peut relever les tâches suivantes: intégrer dans le cursus les thématiques liées à l'Industrie et à la Société 4.0, promouvoir la carrière des femmes, intensifier les relations avec l'économie, développer son offre de formations continues et, enfin, participer au projet de construction, par l'Etat, d'un nouveau bâtiment universitaire. A noter sur ce point que le canton a déposé un projet auprès de la Confédération afin d'obtenir un subventionnement. Devisé à près de 80 millions de francs, le projet a été rangé en ordre de priorité n°1 et pourrait obtenir une contribution à hauteur de 30% de la Confédération.

«Ce projet de bâtiment doit améliorer la visibilité et l'attractivité de l'Université de Neuchâtel par rapport à la concurrence d'autres universités», insiste Monika Maire-Hefti dans un article publié le 26 mars dans Arcinfo. «Il s'agit d'un magnifique projet qui profitera à tout le canton de Neuchâtel.»

Ce bâtiment serait érigé sur les Jeunes-Rives, sur l'ancien site de Panespo. Toujours selon arcinfo, il devrait offrir un grand auditoire, un «learning center», des salles de cours, une bibliothèque, des bureaux et des salles de sport. Le bâtiment actuel de la Faculté des lettres et sciences humaines aux Jeunes-Rives avait été conçu pour un millier d'étudiants. La faculté en compte actuellement plus de deux mille.



Café scientifique

En finir avec l'obsolescence programmée

Le modèle économique linéaire de production de masse consistant à «prendre, fabriquer et éliminer» épouse les ressources naturelles de la planète. Le passage à une économie circulaire visant à optimiser tout le cycle de vie d'un produit paraît inévitable, en adaptant par exemple la production à la demande en temps réel, ou en offrant des plateformes pour la prise en charge des produits après usage. Or, dans le même temps, les fabricants d'outils technologiques placent des logiciels malicieux engendrant des mises hors service précoces de machines qui fonctionnent pourtant très bien. Pourquoi ces approches contradictoires? Quatre intervenants en débattront lors du prochain scientifique de l'Université de Neuchâtel mercredi 10 avril à 18h à la cafétéria du bâtiment principal.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jacques Süess, architecte à Bevaix, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'une fenêtre en façade nord au chemin de Gratte-Semelle 10, article 8859 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106870, pour le compte de Monsieur Cordey. Les plans peuvent être consultés du 5 avril au 6 mai 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Geninasca, architecte à Neuchâtel (bureau GD architectes), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation des combles à la rue des Parcs 4, article 3379 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106644, pour le compte de Monsieur Jacques-André Borloz. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 29 avril 2019, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Françoise et François Thiébaud, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un jardin d'hiver non chauffé à la rue Saint-Nicolas 9, article 14022 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106794, pour le compte de Madame et Monsieur Thiébaud. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 29 avril 2019, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Ecole des parents

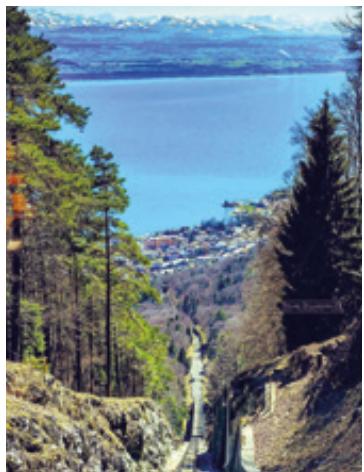
Conférence «Ecouter pour grandir» le 8 mai

Suite à l'intérêt suscité les deux années précédentes, l'Ecole des parents Neuchâtel-Littoral a remis sur pied deux conférences destinées tant aux parents qu'aux jeunes en âge de scolarité obligatoire. La prochaine aura lieu mercredi 8 mai à 19h30 sur le thème «Ecouter pour grandir, découvrir les fonctions secrètes de l'écoute et ses liens avec le développement de votre enfant». Elle aura lieu au Centre de l'Ecoute Neuchâtel, rue du Bassin 4. 10 francs. Inscriptions obligatoires: ep.neuchatel@gmail.com

Réseaux sociaux

Vos belles photos partagées au quotidien

Présente depuis trois ans sur les principaux réseaux sociaux que sont Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn, la Ville de Neuchâtel a séduit des dizaines de milliers de fans, principalement sur les deux premières plateformes. Avec bientôt 20'000 abonnés sur Facebook, ce qui en fait l'une des pages les plus suivies dans tout le canton, et pas loin de 8000 sur Instagram. La Ville y partage de superbes images de Neuchâtel, comme cette photo prise de l'intérieur du funiculaire La Coudre-Chaumont, tout à fait spectaculaire et signée Stojan Stojanovski. Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux pour savoir ce qui se passe en ville, et n'hésitez pas à nous envoyer vos plus belles photos!



Passion cinéma

Record pour le Festival du Sud

Organisé par Passion Cinéma et ses partenaires Cinepel, Cinemont et l'ABC du mardi 19 au mardi 26 mars, le Festival du Sud a réuni plus de 3200 spectateurs aux Cinémas Rex à Neuchâtel, ABC à La Chaux-de-Fonds et Cinemont à Delémont.

Marquée par un programme riche de 15 films et les présences très appréciées des cinéastes Barbara Miller, Richard Dindo, Nicolas Wadimoff, Stéphane Goël, Stefano Savona et Álvaro Brechner, cette édition 2019 s'est close sur un bilan très positif.

Le Jury des Jeunes a élu meilleur film du festival «Compañeros» d'Álvaro Brechner, un thriller humaniste qui revient sur la dictature en Uruguay et la lutte des Tupamaros pour la liberté.

La Ville officielle

Tournoi pour les 7-15 ans à la Riveraine

Graines de champion-ne-s, inscrivez-vous !



Les meilleurs participeront à la finale cantonale.

Tu as entre 7 et 15 ans, tu aimes le tennis de table ? Participe aux qualifications les 15 et 16 avril à Neuchâtel ! Aucune expérience de tournoi n'est nécessaire et c'est gratuit. Seuls le plaisir, l'envie et la motivation comptent ! Les qualifications se déroulent par catégories d'âge et par poules, sans élimination directe (minimum 6 matches pour chaque joueur/joueuse).

Cet événement est organisé par le Service des sports en collaboration avec le Club de tennis de table La Côte-Peseux et Nugerol – Le Landeron. Les enfants qui se qualifient durant ces deux jours participeront à la finale cantonale qui se déroulera le mercredi 17 avril également à la Riveraine. Puis, les meilleurs de chaque catégorie se qualifient pour le Gubler School Trophy. Plus de 2'500 non-licenciés, filles et garçons en provenance de toute la Suisse, prennent part chaque année à ces qualifications locales et près de 200 futurs talents se qualifient pour la finale suisse. Chaque participant(e) du Gubler School Trophy recevra un prix intéressant. Les titres du School Trophy se disputeront le 11 juin 2017 à Schöftland (AG). Plus d'infos et inscriptions : www.lesports.ch/manifestations.

Course à pied

Le championnat neuchâtelois séduit toujours

La remise des prix du championnat 2018 de courses à pied Neuchâtel région s'est déroulée le 20 mars passé à Peseux. La course des Foulées de la solidarité organisait cet événement, indique le comité dans un communiqué. L'invité sportif Marc Lauenstein a captivé l'auditoire lors d'une courte présentation de ses plus grandes performances. Il a insisté aussi sur l'équilibre de vie auquel chaque sportif doit veiller. Le plus important : la famille, ensuite le travail et si l'énergie est toujours là, alors oui, éclatez-vous dans la nature.

Avant de procéder à la remise des prix sur les podiums, l'animateur de la soirée, Rolf Kohler, a donné quelques statistiques. 7'403 coureuses et coureurs ont participé à au moins une épreuve du championnat. Le maximum de points a été réalisé par Michaël Marti chez les jeunes foulées et par Claude Doerfliger chez les adultes.

Les courses du championnat 2019 se sont présentées, ainsi que les épreuves candidates pour faire partie du championnat 2020. Ces dernières sont : le cross de Pâques de Savagnier, la verticale d'Hauterive, le Dernier Survivant à Chaumont (réd: qui a connu un beau succès samedi), la Course de Nidau et la Corrida de Noël de Neuchâtel.

Les classements complets, les statistiques et le programme 2019 sont déposés sur le site www.services-touristiques.ch.

Echos

■ Mercredi 27 mars, Mme Charlotte Opal, présidente de Conseil général, a représenté les Autorités communales à la conférence-débat dans le cadre du Tour de Suisse de la Genève internationale au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel.

■ Jeudi 28 mars, Mme Violaine Blétry-de Montmollin, directrice des infrastructures, a représenté les Autorités communales à l'événement en avant-première «nouvelle étape clé de votre histoire» organisé par DE Planification SA à Neuchâtel.

■ Vendredi 29 mars, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture et intégration, a représenté les Autorités communales au cocktail des 10 ans de la Fédération des Arts de la Rue Suisses (FARS) à Neuchâtel.

■ Mardi 2 avril, Mme Anne-Françoise Loup, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales au vernissage de l'exposition collective d'artistes avec autisme «Perception singulière» organisée par l'association Parlons d'Autisme au Pérystyle de Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses voeux et félicitations à Mme et M. Rosa et Riccardo Fuzio-Chieppa à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage.

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- modifiant l'article 30 du Règlement de police de la Commune de Neuchâtel,
- visant à instaurer une évaluation de l'impact sur l'environnement, les finances et le personnel communal dans le cadre des rapports du Conseil communal,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 1^{er} avril 2019, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 15 mai 2019. Neuchâtel, le 3 avril 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, **Le chancelier,**
Christine Gaillard **Rémy Voirol**



Semaine du 2 au 9 avril 2019

Trois sorties cinéma



Tel Aviv on fire

La trentaine, Salam, Palestinien aussi timide que sympathique, n'a pas encore vraiment trouvé sa place dans la société. Le poste de stagiaire qu'il décroche sur la série télé à succès «Tel Aviv on fire» tombe à pic. Un film comique et profond à la fois! | Apollo

Shazam

Billy Batson, un adolescent, devient super-héros Captain Marvel lorsqu'il prononce le mot magique: «shazam»! Ses capacités sont la combinaison des pouvoirs de six dieux et héros de l'ancien monde, dont les initiales forment cette parole magique: la sagesse de Salomon, la force d'Hercule, l'endurance d'Atlas, le pouvoir de Zeus, le courage d'Achille et la vitesse de Mercure. | Arcades



réveiller des jalousies secrètes et provoquer des tempêtes. En avant-première lors des ciné-lunch. | Apollo



Chamboultout

A Biarritz, Béatrice célèbre avec les siens la sortie de son livre. Elle y raconte l'accident de son mari qui a chamboulé leur vie. Aveugle, sans filtre, toujours aussi drôle et séduisant, Frédéric est devenu un mari imprévisible. Mais le livre va

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cinemimum.ch

Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg

Illustration: Atelier 333

Secrétariat: Nathalie Ménétry

Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page: Geneviève Stauffer

Impression et publicité: Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!

Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117

Service du feu: 118

Urgences santé et ambulance: 144

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô: Ouverture au public: Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lesports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h.

Nouveau numéro de tél. 032 717 70

70. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, -jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 0848 134 134.

Les services religieux

Cultes des samedi 06 et dimanche 07 avril

Collégiale, di 07.04, 18h, culte avec sainte cène, suivi d'un repas spaghetti.

Temple du Bas, je 04.04, 10h, méditation, salle du refuge; di 07.04, 10h, culte paroissial «A la croisée des chemins...» avec sainte cène, répétition des chants à 9h, école du dimanche, vente de fruits TerrEspoir et à l'issue du culte, assemblée de paroisse pour l'élection du pasteur Zachée Betché.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines, di 07.04, 11h45, culte avec présence Afrique chrétienne.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe ecclésiologique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^{es} dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, ve 05.04, 17h et sa 06.04, 11h, sacrement du pardon; di 07.04, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 06.04, 17h, messe; di 07.04, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 06.04, 18h30, messe; di 07.04, 17h, messe en latin.

Mission portugaise: horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mision-portugaise.

Chapelle de la Providence, les 2^{es}, 3^{es}, 4^{es} dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1^{er} et 3^{es} samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 07.04, 10h, célébration.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, di 07.04, célébration à La Chaux-de-Fonds.

NOUVEAU À SAINT-BLAISE

Venez visiter notre structure de 9 appartements complètement équipés avec services et prestations

Au cœur du village pittoresque de Saint-Blaise, alliant authenticité et haute technologie, cette maison a été soigneusement réaménagée selon une architecture ouverte, sans obstacles, accessible, avec tout le confort et les équipements modernes. **Les bâtiments** ont été entièrement rénovés et conçus pour accueillir des couples de seniors ou des personnes avec un handicap et dont le projet de vie prévoit un encadrement spécifique et adapté pour faciliter et maintenir leur autonomie aussi longtemps que possible. **Le Castel 2** bénéficie de la certification SIA 500 avec un ascenseur lumineux et sonore, approprié pour les fauteuils roulants. **Chaque locataire** disposera de son appartement privé totalement autonome tout en bénéficiant d'espaces de vie communs. **Les services de soins** proposés seront fournis en collaboration avec les soins à domicile. **L'encadrement** sera assuré par nos soins expérimentés et éprouvés.



Le Castel 2
Appartements avec encadrement



TYPOLOGIE GÉNÉRALE

- Appartements de 2.5 pièces entre 45 à 50 m²
- Habitat autonome avec locaux communs, prestations de services et implanté au cœur du village de Saint-Blaise. Accès aux transports publics, aux commerces, au lac.
- Appartements modernes, confortables et sûrs avec un séjour-cuisine ouvert, une chambre et une salle de douche à l'italienne.
- Prestations individuelles ou pour couples à choix et organisées sur demande.
- Cuisine agencée équipée avec four, frigo, congélateur, plaque de cuisson en vitrocéramique et hotte. Sol de la cuisine en PVC.
- Revêtement de sol en moquette pour une circulation silencieuse.
- Carrelage antidérapant dans la salle de douche et murs en faïence toute hauteur.
- Liste des prestations sur demande.
- Loyers dès Fr. 1500.- + charges.

CUISINE AGENCÉE



A QUI NOUS ADRESSONS-NOUS?

A des personnes dans des situations bien particulières prenant conscience que:

- L'âge venant
- Le handicap dû à une maladie ou un accident
- Le conjoint nécessitant un soutien important pour le partenaire aidant n'ont pas renoncé à leur avenir de seniors ou à leurs projets et recherchent un habitat adapté à un style de vie actif en mesure de leur offrir les meilleures conditions de confort et de sérénité dès maintenant.

SALLE DE DOUCHE



VISITES PERSONNALISÉES SUR DEMANDE

Le Castel 2 • Rue de Vigner 19 • 2072 Saint-Blaise
Tél. 032 554 50 00 • 032 554 50 45 • info@residence-le-castel.ch



Avec le retour des beaux jours, de multiples activités en plein air attendent les familles

S'amuser sur terre, à l'eau ou en l'air

La saison des activités ludiques en plein air est désormais ouverte! Il existe en ville de Neuchâtel une ribambelle de loisirs à pratiquer en famille ou entre amis, pour les petits comme les grands. Qu'on soit sur terre, à l'eau ou dans les airs, voici un petit aperçu des loisirs proposés!

En tyrolienne à travers la forêt de Chaumont



Photos: Parc aventure Chaumont

Avec ses onze parcours aux difficultés variées, le parcours accrobranche de Chaumont accueille aussi bien les enfants dès 2 ans que les adultes et les ados qui n'ont pas froid aux yeux. Un parcours zig-zag, composé de dix tyroliennes d'affilée, leur en mettra plein la vue ! Le Parc aventure de Chaumont a également mis sur pied un laser game en plein air, ouvert à tous, dès 8 ans.



Peppiland débarque pour Pâques



Photo: sp

Les châteaux et jeux gonflables de Peppiland sont de retour. Ils feront halte à Neuchâtel du jeudi 18 au lundi 22 avril aux Jeunes-Rives. L'endroit rêvé pour bondir de tous côtés et se défouler au bord du lac. Une chasse aux œufs aura lieu lundi de Pâques de 11h à 13h. Une dégustation de jus de fruits bio pour les enfants et de vin pour les parents est aussi au programme.

A la découverte des moulins du Gor



Archives: Stefano lori

L'Association du Gor de Vauseyon propose une série de visites commentées et gratuites du site, les premiers samedis du mois à 14h30 et 16h. Le public est invité à découvrir l'histoire de ce lieu emblématique au travers d'un parcours didactique. L'occasion de voir les sept roues, dont une, qui amène de l'eau. Un endroit rêvé pour se promener dans les gorges du Seyer jusqu'à Valangin.

Mini-golf au bord de l'eau



Pro View 360°

Idéalement situé à deux pas du lac, à proximité des patinoires, le mini-golf de Neuchâtel a été entièrement réaménagé. Un terrain de pétanque a notamment été installé pour passer des moments agréables en famille ou entre amis. «Les boules et le terrain sont mis à disposition gratuitement», relève le responsable Elian Bacouet. Côté restauration, il y en aura pour tous les goûts avec des burgers maison, des crêpes et de la raclette à gogo.

En bateau sur le lac



Archives: Stefano lori

Avec le retour des beaux jours, les bateaux de la Navigation reprennent du service. Dès le 6 avril, ils navigueront entre Neuchâtel, Portalban et Cudrefin, ainsi que jusqu'à Morat en fin de semaine. Dès le 18 mai, les navires en route pour Estavayer-le Lac, puis Yverdon, feront escale le matin à Serrières, pour revenir en fin de journée. Sans oublier le joyau de la flotte, l'emblématique vapeur «Le Neuchâtel», qui assurera une course chaque premier dimanche du mois, de juin à septembre.

Jeux pour enfants

Depuis plus de trente ans, la place du Douze-septembre accueille des attractions pour les enfants. Ils ont l'occasion de s'essayer au pilotage de bolides en tous genres autour d'un circuit aménagé entre mars et octobre. Les plus petits ont aussi la possibilité de faire un tour de manège à dos d'animaux.